

CABINET DE NEUROPSYCHOLOGIE

Résidence Amphypolis - 10 C rue Paul Verlaine - Entrée C - 21 000 Dijon

Téléphone : 03 80 36 84 20

E-mail : cabinet.neuropsychy@gmail.com

Site internet : <http://www.neuropsychologue-dijon.com>



Bilans neuropsychologiques: Troubles des fonctions cognitives, des apprentissages, du comportement - Haut Potentiel Intellectuel
Remédiation cognitive - Thérapie cognitivo-comportementale - Accompagnement parental
Enfants - Adolescents - Adultes et Seniors

Programme "Psychopédagogie: accompagnement parental aux devoirs" Session en visio

Dossier d'inscription composé:

-du bulletin d'inscription, à compléter

-du contrat de participation au programme, à parapher et à signer

ensemble à retourner avant le 24 novembre 2021, par mail : cabinet.neuropsychy@gmail.com ; ou par voie postale, Mathilde MIGNON, cabinet de neuropsychologie, 10 C rue Paul Verlaine, 21000 DIJON

- BULLETIN D'INSCRIPTION -

Parent (ou couple de parents) à inscrire au programme:

M Mme

Nom :

Prénom:

Adresse :

CP - Ville - Pays :

Tél : E-mail :

Votre enfant:

Nom, prénom:

Age et Niveau scolaire:.....

Problématique rencontrée: Vous pouvez présenter en quelques phrases les difficultés de votre enfant qui posent souci lors des devoirs. Vous pouvez aussi préciser si votre enfant présente un diagnostic, et les différentes prises en charge dont il dispose déjà.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Inscription individuelle (ou par couple parental) au tarif de 240 € (ou 210 € si l'enfant n'est ni collégien ni lycéen, et donc non concerné par la séance 7).

Règlement à effectuer dans un second temps, après réception du dossier d'inscription et confirmation de l'inscription.

- CONTRAT DE PARTICIPATION AU PROGRAMME-

Entre les soussignés :

1) Mathilde MIGNON, neuropsychologue

Numéro ADELI: 21.93.0284.1 / Numéro SIRET: 50792595600033

2) Le cocontractant (ou les cocontractants s'il s'agit d'un couple parental) ci-après désigné le parent:

Nom:

Prénom:

est conclu le présent contrat.

Article I Objet:

En exécution du présent contrat, Mathilde MIGNON s'engage à organiser le programme "Psychopédagogie: accompagnement parental aux devoirs".

Article II Objectifs et contenu du programme :

Ce programme est une formation qui vise à aider les parents à mieux accompagner les difficultés d'apprentissage de leur enfant, en leur apportant à la fois des clés de compréhension autour de la cognition et des émotions, à travers la neuroéducation (fonctionnement de la mémoire, de l'attention, impacts du stress et de l'anxiété sur les apprentissages, etc.) et des outils très concrets pour maximiser les temps d'apprentissage. Des stratégies pour aménager l'environnement au cours des devoirs seront donc apportées, mais aussi et surtout, des stratégies efficaces d'apprentissage à connaître et maîtriser pour les transmettre ensuite à l'enfant (exemples: cartes mentales, flash cards,... pour la mémorisation; exercices de relaxation pour la gestion du stress; etc.). L'appui de la métacognition est souvent abordée au cours de ce programme, pour permettre à l'enfant de comprendre et d'assimiler plus efficacement les stratégies présentées, en faisant ses propres liens.

L'objectif plus global du programme est d'inscrire ou réinscrire l'enfant dans une dynamique plus positive vis à vis de sa scolarité, mais aussi de son développement personnel, ayant renforcé par le biais de ce programme sa "capacité à mieux faire" et sa "capacité à faire seul", et en conséquence, son estime de lui.

Le programme se déroule à travers 8 séances:

- Introduction au programme & Prérequis à de meilleurs apprentissages (hygiène de vie, affects, etc.)
- Aider son enfant à mieux gérer ses émotions et à prendre confiance en lui
- Aider son enfant à mieux se concentrer
- Aider son enfant à mieux s'organiser et gérer son temps
- Aider son enfant à mieux mémoriser
- Aider son enfant à mettre en place de meilleures stratégies de lecture et de rédaction
- Aider son enfant à mieux prendre des notes et faire des fiches ** (*séance essentiellement adaptée aux parents d'enfant de fin de collège ou lycée*)
- Bilan et Conclusions

Chaque séance se déroule selon une alternance de temps entre apports théoriques ("neuroéducation"), apports pratiques ("psychopédagogie"), et échanges/discussions (questions, retours d'expérience, etc.)

Article III Organisation du programme

La durée du programme est fixée à 12 heures environ, à réajuster éventuellement en fonction du rythme et de l'avancée du groupe. Le programme se déroule à distance, par visio (plateforme Zoom), et en petit groupe. Il est organisé sur 8 séances d'1h30 environ, un jeudi sur deux environ, de 20h30 à 22h:

séance 1: 09 décembre

Séance 5: 17 février

séance 2: 06 janvier

Séance 6: 03 mars

séance 3: 20 janvier

Séance 7: 17 mars

Séance 4: 03 février

Séance 8: 31 mars

Article IV Délai de rétractation

Le parent est informé qu'il dispose d'un délai de rétractation de 14 jours, à compter de la date de la conclusion du présent contrat, mais en respectant bien un délai de 8 jours maximum avant le début du programme (soit une annulation possible jusqu'au 02 décembre 2021).

Aucune somme ne peut être exigée du parent qui a exercé son droit de rétractation dans les délais prévus.

Article V Interruption du programme

En cas de cessation anticipée du programme du fait de l'abandon de celui-ci par le parent pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, la totalité du coût de la formation est due.

Par ailleurs, une séance manquée n'est pas remboursable.

Article VI Règlement d'honoraires

Le prix du programme est fixé à 240 € (soit 20 € pour 1 heure de programme) ou 210 € si l'enfant n'est ni collégien ni lycéen, et donc non concerné par la séance 7.

Le parent s'engage à payer la totalité de la formation dès confirmation de son inscription. Le paiement est à prévoir par RIB ou par chèque à l'ordre de Mathilde MIGNON.

Article VII Propriété intellectuelle et Droit à l'image

Tous les supports utilisés au cours du programme sont la propriété exclusive de Mathilde MIGNON. Le parent s'interdit de reproduire, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou encore de diffuser à des tiers les supports, sous peine de poursuites judiciaires.

Par ailleurs, il est strictement interdit d'enregistrer les séances en visio de manière sonore et/ou visuelle.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de ce contrat, et les accepte.

Fait en double exemplaire, à le / /

Mathilde MIGNON



Nom et prénom du parent (ou du couple parental) + signature précédée de la mention "Lu et et approuvé"